

PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Évaluation de nos résultats

(Document distribué aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève, 83.1 LIP)

Identification

Nom de l'école :	École :	Date :	Nombre d'élèves :		Nom de la direction :
Feuille-d'Or	<input checked="" type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Secondaire	9 juin 2022	61		Andréanne Garant
			Filles :	Garçons :	Personne chargée de coordonner l'équipe de travail :
			27	34	France Jacques

Priorités d'action pour l'année 2021-2022

- Maintenir le programme de soutien aux comportements positifs et les interventions faites au code de vie;
- Améliorer les changements faits sur l'heure du dîner;
- Définir les zones de vulnérabilités sur la cour de récréation et les lieux communs, trouver des moyens pour y diminuer les situations d'intimidation;
- Sensibiliser les élèves sur les différents types d'intimidation, en particulier la violence électronique.
- Mentionner aux élèves concernés que les adultes ont été témoins et qu'ils feront des interventions. Leur donner suite des interventions réalisées;
- Maintenir les animations quant à la gestion des émotions et à la prise de position par rapport à la violence;
- Animation sportive sur l'heure du dîner.

Mesures mises en place pour chacune des priorités d'action

1. Poursuite de la valorisation des mots gentils et du partage de « trucs » pour mieux vivre en harmonie. Utilisation de notes à la matrice, de feuille de réflexion Opération, de conséquences réparatrices, de retrait du groupe ou de suspension.
2. Conserver une seule transition pour les plus vieux, le groupe de 3^e année mange avec les petits, entrée des plus jeunes au fur et à mesure sans file d'attente, varier les aires de dîner utiliser le salon des élèves comme privilège pour les plus grands.
3. Accent mis sur une présence active et stratégique dans la cour (3 surveillants à la récré de l'avant-midi). Augmentation de la surveillance dans les vestiaires et sur la cour, le matin et le soir, par la présence accrue des titulaires dans les périodes de transition.
4. Continuer de faire de la prévention pour mieux distinguer les concepts de conflits, intimidation et violence. Animation avec le policier quant à la cyberintimidation.
5. Prévenir les conflits par une bonne communication entre les intervenants.
6. Formation du personnel école sur l'intervention positive (2 rencontres)
7. Club de course sur l'heure du dîner, marche avec le SDG

Résultats obtenus pour chacune des priorités d'action (Observations)

1. La grande majorité des élèves se sentent en sécurité à l'école. Cependant, on remarque un niveau plus élevé d'élèves anxieux ou intolérants.
2. La grande majorité des élèves ne vivent pas de violence fréquente en milieu scolaire. D'un autre côté, les types de violence les plus souvent notés par les élèves sont la violence verbale ainsi que la violence sociale.
3. Selon nos observations, la majorité des élèves ne semblent pas vivre d'intimidation. Pour les élèves qui en vivent, cela se passe aussi dans leur quartier. Les résultats sont similaires à l'an dernier.
4. Les élèves révèlent que les adultes sont la plupart du temps, porteurs d'un message clair en ce qui concerne le sujet de l'intimidation.
5. Lorsqu'ils ont demandé de l'aide et que les adultes sont témoins, les élèves ont l'impression que les adultes les aident de plus en plus.
6. Presque tous les élèves nomment qu'ils peuvent parler à un adulte de l'école en cas de besoin.
7. La majorité des élèves ayant vécu de l'intimidation en ont parlé à la maison et à l'école. La concertation entre les deux milieux se veut donc essentielle.
8. On note une augmentation des élèves qui disent être témoins de gestes qui leur semblent être de l'intimidation. Peu d'élèves tentent de soutenir l'élève victime lorsqu'ils sont témoins d'intimidation.
9. Les élèves ayant subi des gestes de violence disent que cela se passe surtout sur la cour de récréation.
10. Les gestes de violence se produisent majoritairement pendant les pauses et les récréations.
11. La majorité des élèves mentionnent vivre de la violence par un élève de leur classe.

Changements à apporter ou actions à maintenir pour l'année 2022-2023

1. Maintenir le programme de soutien aux comportements positifs et les interventions faites au code de vie;
2. Continuer de faire les changements nécessaires sur l'heure du dîner pour répondre aux besoins des deux groupes;
3. Poursuivre et diversifier l'utilisation des moyens pour diminuer les situations d'intimidation dans les zones vulnérables;
4. Sensibiliser les élèves aux différents types d'intimidation, dont la violence électronique (animation avec le policier quant à la cyberintimidation à poursuivre l'an prochain);
5. Être à l'écoute des élèves lors des interventions afin de conserver une certaine transparence et porter un jugement approprié;
6. Outiller les élèves dans leur rôle de témoin afin de les valoriser quand ils font preuve de soutien, d'empathie ou qu'ils se positionnent par rapport à la violence;
7. Favoriser la communication des adultes et utiliser le renforcement positif;
8. Poursuivre la mise en place d'animations, de jeux dirigés et d'activités quant à la gestion des émotions et à l'affirmation.
9. Impliquer tous les membres de l'environnement de l'enfant à porter un message clair contre la violence (enseignants, spécialistes, concierge, cuisinière, chauffeur d'autobus);
10. Favoriser la formation du personnel scolaire afin d'encourager une compréhension commune, et ainsi, augmenter l'efficacité des interventions;